



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 12 juin 2020

Ordre du jour :

1. 7585 Projet de loi portant introduction de certaines mesures temporaires relatives à l'application de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
2. Documents européens étant en relation avec la réponse à la crise liée au COVID-19
3. Divers

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, Mme Lydia Mutsch, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, membres du Parlement européen

M. Jean-Paul Reiter, Ministère des Affaires étrangères

M. Alain Bliss, Ministère des Affaires étrangères

M. Eric Harsch, du groupe parlementaire LSAP

Mme Rita Brors, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, M. David Wagner

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

1. 7585 Projet de loi portant introduction de certaines mesures temporaires relatives à l'application de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration

Le Rapporteur présente brièvement son projet de rapport. Il s'avère que la Commission européenne vient d'émettre de nouvelles recommandations concernant l'ouverture des frontières extérieures. Le Rapporteur fera une référence à ce sujet lors de son rapport oral en séance plénière.

Le projet de rapport est adopté avec l'abstention de M. Kartheiser.

2. Documents européens étant en relation avec la réponse à la crise liée au COVID-19

M. Cruchten présente brièvement les documents, en venant à la conclusion qu'il n'y a pas lieu d'y intervenir plus en détail.

3. Divers

Le Président de la Commission propose de traiter les différentes motions et résolutions pendantes dans le cadre du débat sur la politique extérieure du gouvernement. La date pour ce débat n'a pas encore été fixée. La motion de M. Spautz sur l'OMS sera analysée lors d'une réunion jointe avec la Commission de la Santé et des Sports qui aura lieu le 30 juin 2020. D'autres sujets pendants sont la Conférence sur l'avenir de l'Europe et le débat sur la politique de coopération.

Luxembourg, le 12 juin 2020

La Secrétaire-administrateur,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten